

maniere que la Compagnie le jugera plus convenable, sous la peine seulement de la privation d'une ou plusieurs années des dividendes de ceux desdits Actionnaires par lesquels ledit Emprunt n'aura pas été fourni dans les délais fixez. Le 12. on conduisit à la Bastille 2. riches Actionnaires; Les Actions à 3. Sceaux, qui étoient tombées à 85. livres en argent, étoient remontrées à 160. Les Billets de Banque de 1000. liv. valaient 62. livres, & ceux de cent livres six livres en Especes. Le 16. il y eut Conseil de Régence où l'on examina plusieurs projets qui ont été presentez; on ne peut exprimer combien les differens bruits qui se repandent touchant les nouveaux arrangemens, jettent l'alarme & la consternation dans le public, & bien loin qu'ils contribuent à faire reprendre vigueur aux Effets de papier, on les voit diminuer & se décréditer de jour en jour. Voici trois nouveaux Arrêts qui parurent le 12. Le premier du 11. declare libre le Commerce des Provinces de Languedoc, Dauphiné & Lioinois. Le second du 14. concerne les Comptes en Banque, & prescrit la maniere dont les Certificats qu'on délivrera aux Porteurs de ces Comptes, seront conçus. Le troisième du 16. porte Reglement pour la verification des Effets ordonnez par les Arrêts des 26. & 30. Janvier dernier. Le 26. on préparoit au vieux Louvre les Apartemens de la Reine, pour y tenir le principal Bureau où les Effets Royaux doivent être visez; & le 22. on publia par des Affiches que le 26. & le 27. il se tiendroit une Assemblée generale des Actionnaires possédans 50. Actions, pour y communiquer le nouveau projet du Controleur general des Finances, qui